



DÉCLARATION OFFICIELLE

L'Organisme de coordination des organisations autochtones du bassin amazonien (COICA) tiendra la première session en présentiel du Conseil de coordination (CCC) de l'année 2026 les 2 et 3 juin 2026, à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie. Le CCC est l'une des principales instances de gouvernance, de coordination politique et de prise de décision au sein de l'organisation autochtone régionale de l'Amazonie.

Le Conseil de coordination fait partie de la structure institutionnelle et politique de la COICA et se réunit périodiquement afin d'assurer la coordination entre les organisations autochtones des neuf pays du bassin amazonien. Dans le cadre de son système de gouvernance, la COICA organise des sessions en présentiel du CCC tout au long de l'année, complétées par des réunions virtuelles régulières qui garantissent la continuité du travail politique, stratégique et organisationnel régional.

Cette session en présentiel se tiendra en Bolivie avec le soutien de la Confédération des peuples autochtones de l'Est de la Bolivie (CIDOB), une organisation historique dans la lutte autochtone amazonienne et hôte actuel de la rencontre. La réunion se tiendra également à un moment important pour la CIDOB, sous la direction de son nouveau président, Lino Itoshi Iliurri, et de son comité exécutif, réaffirmant son engagement en faveur du renforcement organisationnel, de l'unité et de la coordination régionale entre les peuples autochtones de l'Amazonie bolivienne.

Le Conseil de coordination se réunit à un moment critique pour l'Amazonie. Face à l'aggravation de la crise climatique, aux incendies de forêt, à la perte accélérée de la biodiversité et aux avertissements scientifiques concernant le risque d'atteindre un point de non-retour pour l'Amazonie, la COICA continue de renforcer ses actions politiques axées sur la défense territoriale, la gouvernance autochtone et l'élaboration de solutions ancrées dans les communautés locales.

Au cours de cette session, les organisations membres avanceront sur des questions stratégiques liées au renforcement institutionnel et politique de la COICA, à l'agenda autochtone international et aux mécanismes de financement climatique ainsi qu'à l'accès direct au financement pour les peuples autochtones.

De même, le Conseil de coordination contribuera à renforcer les mandats régionaux afin de consolider la participation directe des peuples autochtones d'Amazonie aux forums internationaux liés au climat, à la biodiversité, au financement et à la gouvernance territoriale, en promouvant des propositions et des mécanismes d'accès direct élaborés à partir des territoires eux-mêmes.

Avec cette réunion, la COICA réaffirme son engagement à continuer de renforcer l'unité régionale, la gouvernance autochtone et l'action politique collective en tant que piliers fondamentaux pour garantir une Amazonie vivante, avec des territoires protégés, des peuples autonomes et un avenir fondé sur l'autonomie, l'autodétermination et la résistance historique de ceux qui prennent soin de la forêt depuis des générations.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2027

☎ 023 226 744

☎ +593 98 040 5446

✉ coica@coicamazonia.org

📍 Calle Sevilla N24-358 y Guipuzcoa, La Floresta Quito, EC